



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, SOROSTE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. GRENADE, Vice-Président ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. BRISSON, Mmes DURRUTY, CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUEYTS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. GRENADE à M. BOROTRA ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; Mme DURRUTY à M. GOUFFRANT ; Mme CONTRAIRES à Mme PRADIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 2 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES 05 OCTOBRE, 07 DECEMBRE 2009 ET 18 JANVIER 2010 EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par le Bureau de la Communauté d'Agglomération, les 05 octobre, 07 décembre 2009 et 18 janvier 2010, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

05 octobre 2009 :

- Attribution d'une subvention de 5 000 Euros en faveur de l'Association « Lurrama la Ferme Pays Basque ».

...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le 15 FEV. 2010

Publié le 15 FEV. 2010



P/Le Président,
Le Vice-Président Délégué,

Christian MILLET-BARBÉ

07 décembre 2009 :

- Sapeurs-Pompiers Volontaires retraités. Révision à compter du 1^{er} janvier 2009 des allocations forfaitaires annuelles en faveur des Sapeurs-Pompiers Volontaires ou de leurs ayants droits.
- Développement urbain. Commune de Biarritz. Ex-bâtiments des Sapeurs-Pompiers. Autorisation en faveur de la Mairie de Biarritz de déposer des demandes de permis de démolir.
- Centre de Formation d'Apprentis. Convention avec l'A.F.P.A. de PESSAC pour l'accueil en stage de Monsieur Olivier LEROY, du 30 novembre 2009 au 18 décembre 2009.
- Attribution d'une subvention de 1 500 Euros en faveur de l'ASSEMAEI pour la visite des institutions internationales à Bruxelles.
- Attribution d'une subvention de 15 000 Euros en faveur de l'Association Réseau Entreprendre Adour.

18 janvier 2010 :

- Attribution d'une subvention de 5 000 Euros en faveur du Bayonne Université Club.
- Attribution d'une subvention de 10 000 Euros en faveur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques pour des projets transfrontaliers.
- Convention de mise à disposition au profit du Syndicat Mixte du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne de locaux dans l'ancienne Bibliothèque Universitaire de Saint-Crouts à Bayonne.
- Convention de mise à disposition précaire au profit de l'EURL Deviauce Paysages d'un local situé Allées Marines à Bayonne.
- Rétrocession au profit de la Commune d'Anglet d'un immeuble situé rue du 11 Novembre à Anglet.
- Rétrocession au profit de la Commune d'Anglet d'un immeuble situé Allée de Mouesca à Anglet.
- Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi et la Communauté Emmaüs en vue d'une expérimentation de la récupération d'objets à la déchetterie du Pont de l'Aveugle à Anglet.

DONT ACTE

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	59
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	5.2 - Fonctionnement des assemblees
Objet de l'acte	OJ 2 du conseil du 12 février 2010 délibération relative au compte rendudes décisions prises par le Bureau le 5 octobre, 7 décembre et 18 janvier 2010
Statut de la transmission	8 - Reçu par MININT
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100212-59-DE
Date de transmission de l'acte	15/02/2010
Date de réception de l'accuse de réception	15/02/2010